

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15/12/2015

Absents :

- Bruno MOSZKOWSKI- Mélanie DUPONT-HAMMERLING – Leslie GARCIA

La séance a été ouverte à 20h10

1 Chantiers en cours

M.HOUSSEAU, 3^{ème} adjoint a fait le point sur le chantier "Ecole primaire" et invité les conseillers non disponibles le mardi après midi lors des réunions de chantier, à une visite du chantier à leur convenance

Concernant le dossier " boulangerie" il a rendu compte de la visite effectuée à ARITH (73) pour découvrir un four à bois similaire à celui qui sera installé à Contrevoz, et a indiqué que la demande de permis de construire a été déposée le 27/11/2015.

2 Rapport de la CLECT

Monsieur Le Maire a présenté le rapport N° 5 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, adopté le jeudi 10 décembre par le Conseil Communautaire.

Il a présenté aux conseillers les corrections proposées à la commune en ce qui concerne l'attribution de compensation pour la compétence voirie, qui se traduisent par une baisse de 21 881€.

Le conseil a adopté ce rapport à l'unanimité.

3-Questions diverses

- M. Le Maire a indiqué que le logiciel de gestion de la cantine garderie sera mis en service en janvier 2016 et que les parents non inscrits ou qui n'ont pas encore renvoyé leurs documents seraient invité à le faire dans les meilleurs délais.

- Le conseil a accepté divers dons effectués au profit du CCAS.

- Le conseil a adopté le principe de report d'un an de la mise en place du régime Indemnitare tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

- le conseil a donné un avis favorable pour la représentation de la pièce de théâtre "les sorcières de Rossillon" à Contrevoz en septembre 2016.

- le conseil a donné son accord pour le renouvellement de la location du photocopieur auprès de la société ACS.

- le conseil a donné son accord sur la proposition de l'ONF concernant la gestion de la forêt communale pour 2016

La séance a été levée à 22h05

Le Maire

Alain SAUREL